



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

DÉCEMBRE 2017

PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN | PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ
EXEMPLAR

PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

États de la situation financière

	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
ACTIF		
Actif courant		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	118 820 340 \$	126 802 706 \$
Gain latent sur les contrats de change à terme	22 040	-
Trésorerie	7 271 310	40 924 613
Dépôts de garantie	1 163 752	2 722 571
Dividendes courus à recevoir	197 380	215 294
Impôt sur le résultat à recevoir	2 765	7 011
Montant à recevoir pour les titres vendus	162 156	286 555
Montant à recevoir à l'émission d'actions rachetables	4 867	221 558
	127 644 610	171 180 308
PASSIF		
Passif courant		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		
Placements vendus à découvert	467 113	487 020
Perte latente sur les contrats de change à terme	787	-
Montant à payer pour les titres achetés	24 852	2 845 287
Dividendes courus à payer (notes 7 et 8)	-	394
Montant à payer au rachat d'actions rachetables	233 078	422 738
Distributions à payer	403 990	182 101
Autres passifs (note 10)	1 043 175	315 796
	2 172 995 \$	4 253 336 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	125 471 615 \$	166 926 972 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
Série A	46 397 003 \$	60 940 157 \$
Série F	70 808 731 \$	95 701 150 \$
Série L	8 265 881 \$	10 285 665 \$
Nombre d'actions rachetables en circulation (note 9)		
Série A	2 257 526	3 103 173
Série F	3 198 223	4 526 287
Série L	575 983	748 245
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Série A	20,55 \$	19,64 \$
Série F	22,14 \$	21,14 \$
Série L	14,35 \$	13,75 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Arrow Capital Management Inc., gestionnaire du Portefeuille :

« James L. McGovern »

James L. McGovern, administrateur

« Robert W. Maxwell »

Robert W. Maxwell, administrateur

PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

États du résultat global
Exercices clos les 31 décembre

	2017 \$	2016 \$
		(note 14)
REVENUS		
Gains (pertes) nets sur les placements et les instruments dérivés		
Revenus d'intérêts	51 844	116 259
Revenus de dividendes	2 168 897	1 353 942
Charges liées aux dividendes sur les titres vendus à découvert	(16 351)	(36 562)
Revenus tirés de prêts de titres (montant net) (note 7)	179 538	20 780
Gains (pertes) nets réalisés sur les placements et les instruments dérivés	5 090 663	5 097 648
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés	5 164 570	(1 934 779)
Gains (pertes) nets sur les placements et les instruments dérivés	12 639 161	4 617 288
Autres revenus :		
Intérêts sur la trésorerie	44 537	285 422
Gain (perte) de change	(874 658)	(436 922)
Variation nette du gain (perte) de change latent	(33 402)	(37 424)
Total des revenus (de la perte), montant net	11 775 638	4 428 364
CHARGES		
Frais liés à la communication de l'information aux porteurs de titres	633 179	604 723
Frais de gestion (note 10)	1 579 560	1 738 738
Primes de rendement (note 10)	903 830	69 362
Charge d'intérêts	2 374	1 234
Honoraires d'audit	27 993	31 783
Frais du comité d'examen indépendant	5 590	4 600
Frais juridiques	10 360	12 193
Droits de garde	11 263	8 992
Frais d'emprunt de titres	4 262	9 404
Commissions et autres coûts de transactions (note 11)	119 432	111 861
Retenues d'impôts	46 877	25 757
Taxe de vente harmonisée	302 717	246 735
Total des charges	3 647 437	2 865 382
	8 128 201	1 562 982
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (note 13)		
Série A	2 943 806	(31 695)
Série F	4 674 957	1 574 976
Série L	509 438	19 701
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (note 13)		
Série A	1,11	(0,01)
Série F	1,26	0,38
Série L	0,78	0,03

PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Exercices clos les 31 décembre

		2017 \$	2016 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	Série A	60 940 157	53 659 760
	Série F	95 701 150	60 500 812
	Série L	10 285 665	8 642 504
		<u>166 926 972</u>	<u>122 803 076</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Série A	2 943 806	(31 695)
	Série F	4 674 957	1 574 976
	Série L	509 438	19 701
		<u>8 128 201</u>	<u>1 562 982</u>
Distributions aux porteurs d'actions rachetables Revenu net de placement	Série A	(615 554)	(342 729)
	Série F	(943 672)	(536 018)
	Série L	(109 702)	(58 075)
		<u>(1 668 928)</u>	<u>(936 822)</u>
Opérations sur actions rachetables Produit de l'émission d'actions rachetables	Série A	3 660 933	18 763 919
	Série F	11 022 259	51 176 087
	Série L	110 663	3 843 289
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	Série A	576 165	323 313
	Série F	592 846	380 741
	Série L	96 037	50 667
Rachat d'actions rachetables	Série A	(21 108 504)	(11 432 411)
	Série F	(40 238 809)	(17 395 448)
	Série L	(2 626 220)	(2 212 421)
Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur actions rachetables		<u>(47 914 630)</u>	<u>43 497 736</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions		<u>(41 455 357)</u>	<u>44 123 896</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	Série A	46 397 003	60 940 157
	Série F	70 808 731	95 701 150
	Série L	8 265 881	10 285 665
		<u>125 471 615</u>	<u>166 926 972</u>

PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Tableaux des flux de trésorerie
Exercices clos les 31 décembre

	2017 \$	2016 \$ (note 14)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	8 128 201	1 562 982
Ajustement au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(33 051)	(37 371)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les instruments dérivés	(5 090 663)	(5 097 648)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des instruments dérivés	(5 164 570)	1 934 779
Achats de placements	(77 941 071)	(113 316 374)
Produit de la vente de placements	93 441 474	60 781 829
Variation des intérêts courus à recevoir	-	11 760
Variation des dividendes courus à recevoir	17 914	(133 086)
Variation des impôts à recevoir	4 246	(7 011)
Variation du montant à recevoir du gestionnaire	-	297 576
Variation des dividendes courus à payer	(394)	247
Variation des autres passifs	727 379	247 958
Variation des dépôts de garantie	1 558 819	(1 571 634)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	15 648 284	(55 325 993)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	11 294 589	70 472 229
Rachat d'actions rachetables	(60 447 236)	(27 093 651)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions	(181 991)	(195 578)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(49 334 638)	43 183 000
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(33 686 354)	(12 142 993)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	40 924 613	53 030 235
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	33 051	37 371
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7 271 310	40 924 613
Information complémentaire :		
Intérêts reçus*	96 381	413 441
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	2 139 934	1 195 099
Intérêts versés*	(2 374)	(1 234)
Dividendes versés*	(16 745)	(36 315)
* Font partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		

Actions – position acheteur – 80,38 %

Nom du titre	Monnaie	Nombre d'actions/de parts	Coût moyen (\$)	Juste Valeur (\$)
Consommation discrétionnaire – 12,03 %				
Amazon.com, Inc.	USD	1 900	2 350 060	2 793 045
BRP Inc.	CAD	14 300	589 328	665 093
La Société Canadian Tire Limitée, cat. A	CAD	2 900	437 078	475 310
DHX Media Ltd.*	CAD	287 300	661 336	1 304 342
Dollarama Inc.	CAD	800	92 473	125 640
Home Depot, Inc. (The)	USD	200	42 282	47 648
Groupe Restaurants Imvescor inc.	CAD	301 500	912 421	1 305 495
Linamar Corporation	CAD	1 500	106 664	109 815
McDonald's Corporation	USD	400	66 693	86 542
Mohawk Industries, Inc.	USD	3 000	1 009 645	1 040 419
Newell Brands Inc.	USD	1 800	111 636	69 914
Overstock.com, Inc.*	USD	6 100	348 243	489 966
Park Lawn Corporation	CAD	64 600	1 221 947	1 476 110
Sleep Country Canada Holdings Inc.	CAD	45 100	865 503	1 506 340
Spin Master Corp.	CAD	62 100	1 649 282	3 354 642
Groupe Stingray Digital Inc.	CAD	24 400	203 927	242 048
			10 668 518	15 092 369
Biens de consommation de base – 5,27 %				
Alimentation Couche-Tard inc., cat. B	CAD	16 600	350 493	1 088 794
Altria Group, Inc.	USD	6 400	556 698	574 479
Bunge Limited	USD	1 500	154 902	126 479
Constellation Brands, Inc., cat. A	USD	2 800	513 093	804 475
Empire Company Limited, cat. A	CAD	600	15 062	14 694
GreenSpace Brands Inc.	CAD	249 800	368 888	352 218
Hain Celestial Group, Inc. (The)*	USD	10 400	550 050	554 156
Jamieson Wellness Inc.	CAD	10 000	157 500	223 400
Les Aliments Maple Leaf Inc.	CAD	1 600	49 738	57 312
Mondelez International Inc., cat. A	USD	7 500	436 116	403 497
Nestlé S.A. CAAE	USD	700	77 575	75 645
Premium Brands Holdings Corporation	CAD	8 100	448 245	835 596
Tyson Foods, Inc., cat. A	USD	14 700	1 300 112	1 498 003
			4 978 472	6 608 748
Énergie – 8,49 %				
AltaGas Ltd., reçus de souscription	CAD	50 600	1 568 216	1 435 522
Cardinal Energy Ltd.*	CAD	15 400	71 259	78 386
Gibson Energy Inc.	CAD	14 500	262 536	263 610
NexGen Energy Ltd.*	CAD	47 100	146 932	151 191
Parex Resources Inc.	CAD	75 200	1 211 308	1 365 632
PrairieSky Royalty Ltd.	CAD	16 300	487 263	522 578
Raging River Exploration Inc.	CAD	54 400	492 628	435 200
Suncor Énergie Inc.	CAD	23 600	999 894	1 089 140
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.	CAD	518 400	788 824	787 968
TransCanada Corporation*	CAD	50 600	2 965 574	3 095 708
Trican Well Service Ltd.	CAD	59 500	261 264	242 760
Vermilion Energy Inc.*	CAD	25 900	1 078 180	1 183 112
			10 333 878	10 650 807
Finance – 7,80 %				
Burford Capital Limited	GBP	90 000	852 006	1 759 593
Charles Schwab Corporation (The)	USD	1 600	106 264	103 315
CI Financial Corp.	CAD	6 500	189 553	193 505
Citigroup Inc.	USD	3 700	344 806	346 073
E*TRADE Financial Corporation	USD	15 900	876 722	990 721
ECN Capital Corp.	CAD	82 100	252 450	322 653
Element Fleet Management Corp.	CAD	2 000	20 627	19 000
GMP Capital Inc.*	CAD	2 400	8 030	8 352
Invesco Ltd.	USD	13 219	559 736	607 159

JPMorgan Chase & Co.	USD	1 500	172 482	201 635
Legg Mason, Inc.*	USD	2 400	117 348	126 645
Société Financière Manuvie	CAD	35 400	911 510	928 188
Morgan Stanley	USD	1 800	109 113	118 719
Banque Royale du Canada	CAD	15 100	1 407 444	1 550 015
La Banque de Nouvelle-Écosse	CAD	18 200	1 458 934	1 476 384
Thomson Reuters Corporation	CAD	11 400	677 567	624 606
Groupe TMX Limitée	CAD	5 800	411 018	408 552
			<u>8 475 610</u>	<u>9 785 115</u>

Santé – 1,53 %

Anthem, Inc.	USD	400	117 730	113 135
Aphria Inc.*	CAD	700	8 047	13 090
Helius Medical Technologies, Inc.*	CAD	24 200	46 349	77 198
Johnson & Johnson	USD	300	53 145	52 688
Thérapeutique Knight Inc.	CAD	43 900	368 062	364 809
Zoetis Inc.	USD	14 302	811 863	1 295 107
			<u>1 405 196</u>	<u>1 916 027</u>

Industrie – 15,59 %

Groupe Aecon Inc.	CAD	2 700	46 621	53 838
Ag Growth International Inc.	CAD	34 900	1 730 969	1 861 566
Air Canada	CAD	8 800	214 063	227 744
CAE Inc.	CAD	35 100	568 847	819 585
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	CAD	2 100	207 860	217 665
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	CAD	8 000	1 591 644	1 837 280
Cargojet Inc.	CAD	6 800	286 917	398 820
Caterpillar Inc.	USD	600	95 528	118 847
Chorus Aviation Inc.	CAD	12 500	112 359	120 625
CSX Corporation	USD	2 800	176 501	193 613
Deere & Company	USD	1 900	266 475	373 793
DIRTT Environmental Solutions Ltd.*	CAD	105 000	310 898	707 700
Honeywell International Inc.	USD	6 300	865 752	1 214 473
ICF International, Inc.	USD	9 200	617 028	607 131
K-Bro Linen Inc.	CAD	2 400	101 304	99 168
Morneau Shepell Inc.	CAD	30 200	528 208	673 460
New Flyer Industries Inc.	CAD	55 500	2 239 078	2 997 000
Northrop Grumman Corporation	USD	2 800	857 489	1 080 200
Raytheon Company	USD	5 300	1 032 271	1 251 475
Rocky Mountain Dealerships Inc.	CAD	5 200	71 959	71 240
Savaria Corporation	CAD	19 300	219 584	351 646
Stanley Black & Decker, Inc.	USD	600	114 752	127 980
Textron Inc.	USD	1 800	115 436	128 041
Industries Toromont Ltée	CAD	7 300	252 082	402 230
United Rentals, Inc.	USD	3 500	535 864	756 318
United Technologies Corporation	USD	1 500	216 557	240 533
Waste Connections Inc.	USD	9 000	516 946	802 544
WSP Global Inc.*	CAD	30 500	1 090 916	1 827 255
			<u>14 983 908</u>	<u>19 561 770</u>

Technologies de l'information – 9,12 %

AcuityAds Holding Inc.	CAD	43 200	179 573	71 280
Adobe Systems Incorporated	USD	900	193 148	198 249
Apple Inc.	USD	900	177 866	191 450
Applied Materials, Inc.	USD	300	21 675	19 277
Avigilon Corporation	CAD	25 800	413 370	544 122
Broadcom Limited	USD	4 000	883 141	1 291 693
Cisco Systems, Inc.	USD	500	21 739	24 072
Computer Modelling Group Ltd.	CAD	54 900	547 276	527 040
Constellation Software Inc.	CAD	700	377 418	533 414
The Descartes Systems Group Inc.	CAD	80 600	510 449	2 880 644
GoldMoney Inc.*	CAD	400	2 691	2 508
Kinaxis Inc.	CAD	16 800	378 564	1 290 072
Microsoft Corporation	USD	2 100	210 469	225 800
PayPal Holdings, Inc.	USD	4 100	215 562	379 415

QUALCOMM Incorporated	USD	1 700	141 941	136 804
salesforce.com, inc.	USD	1 100	128 748	141 353
Shopify Inc., cat. A	USD	10 700	928 340	1 358 440
Square, Inc., cat. A*	USD	13 200	575 247	575 259
Symantec Corporation	USD	3 100	126 514	109 341
Visa Inc., cat. A*	USD	6 600	660 464	945 933
			<u>6 694 195</u>	<u>11 446 166</u>

Matériaux – 12,42 %

Air Products and Chemicals, Inc.	USD	700	144 246	144 374
Albemarle Corporation*	USD	8 800	1 177 031	1 414 668
Belo Sun Mining Corp.	CAD	33 200	27 097	13 114
CCL Industries Inc., cat. B	CAD	97 500	2 405 936	5 662 800
Equinox Gold Corp.	CAD	169 886	201 948	190 272
Franco-Nevada Corporation	CAD	4 800	481 071	482 208
Hudbay Minerals Inc.	CAD	121 600	1 193 266	1 353 408
Interfor Corporation	CAD	900	15 880	19 008
Lithium Americas Corp.*	CAD	33 520	128 695	374 754
Lithium X Energy Corp.	CAD	3 600	6 808	8 640
LSC Lithium Corporation*	CAD	873 800	1 135 940	1 433 032
Lucara Diamond Corp.	CAD	97 100	304 078	272 851
Methanex Corporation	CAD	3 800	239 442	289 408
Neo Performance Materials Inc.	CAD	29 000	522 000	519 100
Newmont Mining Corporation	USD	32 200	1 698 450	1 518 637
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	CAD	3 300	81 582	85 074
Sociedad Quimica y Minera de Chile S.A., CAAE*	USD	17 400	706 905	1 298 529
Stella-Jones Inc.	CAD	10 000	477 032	505 000
			<u>10 947 407</u>	<u>15 584 877</u>

Immobilier – 1,95 %

Altus Group Limited	CAD	9 400	344 426	347 142
Pure Multi-Family REIT LP, cat. A	CAD	55 300	485 610	417 515
StorageVault Canada Inc.	CAD	638 500	1 047 916	1 679 255
			<u>1 877 952</u>	<u>2 443 912</u>

Services de télécommunication – 1,01 %

BCE Inc.	CAD	19 100	1 106 537	1 153 258
Rogers Communications Inc., cat. B	CAD	1 850	119 663	118 493
			<u>1 226 200</u>	<u>1 271 751</u>

Services aux collectivités – 5,17 %

Brookfield Infrastructure Partners L.P.	CAD	32 700	1 419 738	1 843 626
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	USD	52 100	2 178 731	2 934 593
Northland Power Inc.*	CAD	73 000	1 744 336	1 704 550
			<u>5 342 805</u>	<u>6 482 769</u>
			<u>76 934 141</u>	<u>100 844 311</u>

Actions – position vendeur – (0,31 %)

Nom du titre	Monnaie	Nombre d'actions/de parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Consommation discrétionnaire – (0,13 %)				
Chipotle Mexican Grill Inc., cat. A	USD	(200)	(72 023)	(72 662)
Les Vêtements de Sport Gildan inc.	CAD	(2 300)	(77 274)	(93 403)
			<u>(149 297)</u>	<u>(166 065)</u>
Finance – (0,10 %)				
Wells Fargo & Company	USD	(1 600)	(109 031)	(122 020)
Industrie – (0,05 %)				
Héroux-Devtek Inc.	CAD	(2 800)	(36 153)	(42 644)
United Continental Holdings, Inc.	USD	(200)	(15 374)	(16 944)
			<u>(51 527)</u>	<u>(59 588)</u>

Technologies de l'information – (0,00 %)

Advanced Micro Devices, Inc.	USD	(400)	(5 194)	(5 169)
------------------------------	-----	-------	---------	---------

Matériaux – (0,03 %)

First Quantum Minerals Ltd.	CAD	(2 300)	(34 246)	(40 503)
			<u>(349 295)</u>	<u>(393 345)</u>

Fonds – position acheteur – 14,33 %

Nom du titre	Monnaie	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
A&W Revenue Royalties Income Fund	CAD	24 300	903 335	818 667
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	CAD	600	18 764	17 808
Boyd Group Income Fund	CAD	91 400	1 699 523	9 221 346
Financial Select Sector SPDR Fund	USD	8 400	270 005	294 696
Global X Copper Miners ETF*	USD	5 200	160 109	178 771
Global X Lithium & Battery Tech ETF	USD	4 000	193 432	194 885
Global X Uranium ETF*	USD	5 000	101 294	94 589
FNB Horizons Indice marijuana sciences de la vie, cat. A	CAD	1 600	18 077	30 288
Industrial Select Sector SPDR Fund	USD	8 000	711 559	760 938
iShares Trust – iShares Currency Hedged MSCI Japan ETF	USD	1 300	53 727	54 481
iShares Nasdaq Biotechnology ETF	USD	700	95 296	93 947
iShares North American Tech-Software ETF*	USD	1 200	243 953	233 146
iShares Russell 2000 ETF*	USD	800	149 500	153 314
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF*	CAD	14 800	540 274	571 872
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	CAD	193 400	2 406 136	2 373 018
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	CAD	72 800	1 033 654	890 344
iShares Silver Trust*	USD	2 900	59 810	58 288
SPDR Gold Shares*	USD	5 000	757 201	777 140
SPDR S&P 500 ETF Trust	USD	2 700	917 677	905 696
Vanguard FTSE Europe ETF*	USD	3 400	235 950	252 795
			<u>10 569 276</u>	<u>17 976 029</u>

Fonds – position vendeur – (0,06 %)

Nom du titre	Monnaie	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
VanEck Vectors Semiconductor ETF	USD	(600)	(75 904)	(73 768)
			<u>(75 904)</u>	<u>(73 768)</u>

Bons de souscription – position acheteur – 0,00 %

Nom du titre	Monnaie	Prix d'exercice (\$)	Date d'échéance	Nombre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Patient Home Monitoring Corp.	CAD	1,80	4 mai 2018	135 000	270	-
Commissions et autres coûts de transactions					(39 726)	-
Total des placements – 94,33 %					<u>87 038 762</u>	<u>118 353 227</u>
Instruments dérivés (voir le Tableau des instruments dérivés) – 0,02 %						<u>21 253</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif) net – 5,65 %						<u>7 097 135</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – 100,00 %						<u>125 471 615</u>

* La totalité ou une partie des titres prêtés.

Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme – 0,02 %

Contrepartie	Achat		Vente		Notation	Taux contractuel	Date d'échéance	Gain/(perte) latent (\$)
	Monnaie	Valeur notionnelle (\$)	Monnaie	Valeur notionnelle (\$)				
BNY Mellon	CAD	1 365 600	USD	(1 075 000)	A1	1,270325	4 janv. 2018	14 347
BNY Mellon	CAD	1 263 500	USD	(1 000 000)	A1	1,263501	4 janv. 2018	6 520
BNY Mellon	CAD	1 446 700	USD	(1 150 000)	A1	1,257999	4 janv. 2018	1 173
Gains latents								22 040
BNY Mellon	CAD	571 139	USD	(455 000)	A1	1,25525	4 janv. 2018	(787)
Pertes latentes								(787)
Total des contrats de change à terme								21 253

L'objectif de placement du Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien (le « Portefeuille ») consiste à dégager une plus-value du capital élevée, à court terme aussi bien qu'à long terme, principalement par la sélection et la gestion d'un nombre limité de positions acheteur et de positions vendeur dans des titres de capitaux propres et des instruments dérivés sur actions du Canada.

GESTION DU RISQUE

Le programme de gestion du risque global du Portefeuille vise à maximiser les rendements obtenus correspondant au niveau de risque auquel le Portefeuille est exposé et cherche à réduire l'incidence négative potentielle du risque sur la performance financière du Portefeuille. Tous les placements présentent un risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur dans les actions et les titres d'emprunt est limitée à la juste valeur de ces positions. La perte maximale sur les positions vendeur dans les actions et les titres d'emprunt peut être illimitée, alors que celle sur les contrats de change à terme se limite à la valeur théorique du contrat afférent à ces positions.

La gestion de ces risques est effectuée par le gestionnaire conformément au prospectus du Portefeuille.

Bien que le recours du Portefeuille au levier financier et à l'endettement puisse accroître son exposition à ces risques, il peut aussi rehausser son rendement potentiel. Le gestionnaire gère ces risques sur une base quotidienne conformément aux restrictions de placement établies par le Portefeuille pour gérer son exposition générale potentielle. Le Portefeuille ne recourt généralement pas au levier financier excédant 20 % de sa valeur liquidative.

Une analyse générale des risques liés aux instruments financiers des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 4 : INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE.

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le Portefeuille ne détenait aucun placement dans des titres d'emprunt et, par conséquent, il n'était pas assujéti au risque de crédit y afférent.

Le Portefeuille est également exposé au risque de crédit de la contrepartie à l'égard de la trésorerie, du dépôt de garantie, du montant à recevoir pour les titres vendus et des autres montants à recevoir. Les conventions de courtage du Portefeuille exigent une garantie en trésorerie pouvant aller jusqu'à 150 % de la juste valeur des titres vendus à découvert. Les services de courtage du Portefeuille sont fournis par BMO Nesbitt Burns, notée A1 (Aa3 en 2016) par l'agence de notation Moody's. La garantie en trésorerie a été fournie à BMO Nesbitt Burns selon les modalités des conventions d'opérations sur instruments dérivés et elle est présentée au poste « Dépôt de garantie » des états de la situation financière.

Le Portefeuille peut prendre part à des opérations de prêts de titres jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative totale, exclusion faite de la garantie détenue à l'égard de ces prêts, et s'expose au risque de contrepartie de ces prêts. Le risque de crédit lié au programme de prêts de titres est limité, car le Portefeuille détient une garantie minimale correspondant à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché à chaque date d'évaluation. Toutes les contreparties ont une notation équivalant à une notation attribuée par Moody's d'au moins Baa3.

Le recours à des dépositaires ou à des courtiers qui procèdent au règlement des opérations comporte des risques liés à la ségrégation des actifs. Il est attendu que tous les titres et les autres actifs déposés auprès des dépositaires ou des courtiers soient clairement identifiés à titre d'actifs du Portefeuille. Par conséquent, le Portefeuille ne devrait pas être exposé au risque de crédit lié à ces parties. Cependant, comme il n'est pas toujours possible d'obtenir cette séparation des actifs, le portefeuille du Portefeuille peut avoir une plus grande exposition au risque de crédit lié aux dépositaires ou aux courtiers en question. Les services de garde du Fonds sont fournis par la Compagnie Trust CIBC Mellon, notée A1 (A1 en 2016) par l'agence de notation Moody's.

Le Portefeuille est également exposé au risque de crédit sur ses dépôts en trésorerie auprès de TD Canada Trust, notée Aa2 (Aa1 en 2016) par l'agence de notation Moody's.

Risque de liquidité

Tous les passifs du Portefeuille sont habituellement exigibles en moins de trois mois, à l'exception de la prime de rendement qui est accumulée quotidiennement et payable annuellement le 31 décembre. Les actions rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur. Cependant, les détenteurs de ces instruments les détiennent habituellement pendant une longue période.

Risque de marché

Les paragraphes qui suivent présentent une analyse de sensibilité qui illustre l'incidence, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'un changement raisonnablement possible dans la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient différer, et l'écart peut être important.

a) Risque de change

Les tableaux ci-dessous font état, en dollars canadiens, de l'exposition du Portefeuille aux monnaies étrangères aux 31 décembre 2017 et 2016. Ils présentent également l'incidence potentielle, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, toutes les autres variables étant égales par ailleurs. Les actifs non monétaires comprennent les actions, les fonds et les bons de souscription. Les actifs monétaires comprennent les contrats de change à terme, la trésorerie, les dépôts de garantie et les autres montants à recevoir ou à payer.

31 décembre 2017	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Monnaie	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dollar américain – position	(3 978 097)	36 400 902	32 422 805	(397 810)	3 640 090	3 242 280
Dollar américain – position	-	(290 563)	(290 563)	-	(29 056)	(29 056)
Livre sterling – position	-	1 759 593	1 759 593	-	175 959	175 959
Total	(3 978 097)	37 869 932	33 891 835	(397 810)	3 786 993	3 389 183
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(3,2 %)	30,2 %	27,0 %	(0,3 %)	3,0 %	2,7 %

31 décembre 2016	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Monnaie	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dollar américain – position	3 822 529	26 820 594	30 643 123	382 253	2 682 059	3 064 312
Dollar américain – position	(449 788)	(38 299)	(488 087)	(44 979)	(3 830)	(48 809)
Livre sterling – position	-	852 575	852 575	-	85 258	85 258
Livre sterling – position	(91 237)	-	(91 237)	(9 124)	-	(9 124)
Total	3 281 504	27 634 870	30 916 374	328 150	2 763 487	3 091 637
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2,0 %	16,5 %	18,5 %	0,2 %	1,7 %	1,9 %

b) Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le Portefeuille ne détenait aucun titre portant intérêt et n'était donc pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

c) Risque de prix

Selon sa politique, le Portefeuille gère le risque de prix par la diversification et la sélection des placements conformément aux limites précises établies dans les restrictions de placement énoncées dans son prospectus, qui sont résumées ci-après.

Le Portefeuille investit essentiellement dans des sociétés à grande et à moyenne capitalisation. Il peut également investir dans des obligations et d'autres titres de créance si les conditions financières sont favorables. Le Portefeuille ne se concentre pas dans un secteur d'activité particulier, mais plutôt dans des secteurs qui offrent les meilleures opportunités de rendements exceptionnels à chaque stade du cycle économique et du marché. Le Portefeuille peut également investir dans des options, notamment des options de vente ou des options d'achat sur un titre en particulier ou sur un indice boursier, comme moyen de réduire la volatilité.

Le Portefeuille peut vendre à découvert des titres que le gestionnaire juge surévalués, plus particulièrement les titres d'émetteurs dont les fondamentaux se détériorent et qui présentent des bilans peu solides. Le Portefeuille peut également utiliser des positions vendeur sur des titres indiciels, tels que les fonds négociés en bourse, pour préserver le capital et à des fins de couverture. Les positions à découvert ne totaliseront pas plus de 40 % de la valeur liquidative du Portefeuille.

Le Portefeuille détient de la trésorerie et investit dans des titres à court terme dans le but de préserver le capital ou de maintenir la liquidité, selon l'évaluation des conditions économiques et de la conjoncture boursière actuelles et prévues effectuée par le conseiller en valeurs sur une base régulière. Il peut également investir dans des titres étrangers de mêmes type et caractéristiques décrits ci-dessus.

Le Portefeuille peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins, dans le respect des lois en valeurs mobilières applicables. Il peut conclure des opérations de prêts, de mise en pension et de prise en pension de titres pour générer un revenu additionnel ou pour en faire des outils de gestion de la trésorerie à court terme.

L'incidence sur l'actif net du Portefeuille d'une variation de 5 % des cours du marché des titres de capitaux propres, des fonds et des bons de souscription, toutes les autres variables étant égales par ailleurs, est présentée dans le tableau ci-après :

	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Augmentation de 5 %	5 917 662	6 315 784
Diminution de 5 %	(5 917 662)	(6 315 784)

Le Portefeuille effectue des ventes à découvert dans le cadre desquelles il emprunte des titres et les vend à des tierces parties. Tant que le Portefeuille ne couvre pas ses ventes à découvert, il est exposé au risque de marché dans la mesure où les fluctuations subséquentes du marché pourraient le contraindre à acheter des titres ayant été vendus à découvert à un prix qui est susceptible d'être nettement supérieur à la juste valeur constatée dans les états financiers.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Portefeuille exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

Segment de marché	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)
Consommation discrétionnaire	12,0	(0,1)	7,8	(0,1)
Biens de consommation de base	5,3	-	6,7	-
Énergie	8,5	-	9,4	-
Finance	7,8	(0,1)	3,7	(0,1)
Fonds	14,3	(0,1)	12,1	(0,0)
Santé	1,5	-	1,3	(0,0)
Industrie	15,6	(0,0)	10,7	(0,0)
Technologies de l'information	9,1	(0,0)	6,7	-
Matériaux	12,4	(0,0)	11,9	-
Immobilier	1,9	-	1,0	(0,1)
Services de télécommunication	1,0	-	0,6	-
Services aux collectivités	5,2	-	3,9	-
Instruments dérivés	0,0	(0,0)	-	-
	94,6	(0,3)	75,8	(0,3)

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Une analyse générale de l'évaluation de la juste valeur des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR.

Le tableau qui suit présente le classement des actifs et des passifs du Portefeuille évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2017 et 2016 :

31 décembre 2017	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers				
Actions	100 844 311	-	-	100 844 311
Fonds	17 976 029	-	-	17 976 029
Instruments dérivés	-	22 040	-	22 040
	118 820 340	22 040	-	118 842 380
Passifs financiers				
Actions vendues à découvert	(393 345)	-	-	(393 345)
Fonds	(73 768)	-	-	(73 768)
Instruments dérivés	-	(787)	-	(787)
	(467 113)	(787)	-	(467 900)
Total	118 353 227	21 253	-	118 374 480

31 décembre 2016	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers				
Actions	106 616 368	-	-	106 616 368
Fonds	20 186 338	-	-	20 186 338
	126 802 706	-	-	126 802 706
Passifs financiers				
Actions vendues à découvert	(431 123)	-	-	(431 123)
Fonds	(55 897)	-	-	(55 897)
	(487 020)	-	-	(487 020)
Total	126 315 686	-	-	126 315 686

Les évaluations de la juste valeur présentées ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de tous les instruments financiers du Portefeuille qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé se négocie sur un marché actif et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié sur un marché actif, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2 sauf si l'évaluation de sa juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas cet instrument est classé au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable d'évaluer les instruments présentés à la juste valeur dans les états financiers du Portefeuille, y compris les évaluations du niveau 3, le cas échéant. Il obtient les prix d'un fournisseur indépendant de cours, lesquels font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidien de la part du gestionnaire.

Au 31 décembre 2017, le Portefeuille ne détenait pas d'instruments financiers de niveau 3. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

a) Actions et actions vendues à découvert

Les participations en actions du Portefeuille sont classées dans le niveau 1 puisque les titres sont négociés sur une bourse des valeurs reconnue et qu'un prix coté est disponible.

b) Fonds et fonds vendus à découvert

Les placements du Portefeuille dans des fonds sont classés dans le niveau 1, car les titres sont négociés sur une bourse des valeurs reconnue et qu'un prix coté est disponible.

c) Instruments dérivés

Les bons de souscription sont évalués à l'aide de modèles et de techniques d'évaluation couramment utilisés dans l'industrie, y compris des données comme le cours de l'action sous-jacente, les restrictions sur les droits d'exercice et le nombre de jours avant la date d'expiration. Les bons de souscription négociés en bourse sont classés au niveau 1. Lorsque les données qui sont importantes pour l'évaluation sont généralement observables, les bons de souscription sont classés au niveau 2. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction de leur valeur notionnelle et de l'écart entre le taux prévu au contrat et le taux du marché à terme pour la même monnaie, après ajustement pour tenir compte du risque lié à la contrepartie. Les contrats de change à terme sont classés au niveau 2.

Instruments financiers classés par catégorie

Le tableau qui suit présente les gains (les pertes) nets sur les instruments financiers à la JVRN, par catégorie, pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

	Gains nets réalisés / (pertes)	Variation nette des gains latents / (pertes)	Revenus d'intérêts	Revenus de dividendes	Charges liées aux dividendes	Revenus tirés de prêts de titres	Total
31 décembre 2017	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers à la JVRN :							
Désignés comme étant à la JVRN	5 145 861	5 174 595	51 844	2 168 897	-	179 538	12 720 735
Détenus à des fins de transaction	-	21 252	-	-	-	-	21 252
	5 145 861	5 195 847	51 844	2 168 897	-	179 538	12 741 987
Passifs financiers à la JVRN :							
Désignés comme étant à la JVRN							
Détenus à des fins de transaction	(55 198)	(31 277)	-	-	(16 351)	-	(102 826)
	(55 198)	(31 277)			(16 351)		(102 826)
Total	5 090 663	5 164 570	51 844	2 168 897	(16 351)	179 538	12 639 161

	Gains nets réalisés / (pertes)	Variation nette des gains latents / (pertes)	Revenus d'intérêts	Revenus de dividendes	Charges liées aux dividendes	Revenus tirés de prêts de titres	Total
31 décembre 2016	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers à la JVRN :							
Désignés comme étant à la JVRN	4 972 735	(1 913 517)	19 605	1 450 596	-	20 780	4 550 199
Passifs financiers à la JVRN :							
Détenus à des fins de transaction	124 913	(21 262)	-	-	(36 562)	-	67 089
Total	5 097 648	(1 934 779)	19 605	1 450 596	(36 562)	20 780	4 617 288

PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

États de la situation financière

	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
ACTIF		
Actif courant		
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Gain latent sur les contrats à terme normalisés – position acheteur	1 290 233 \$	851 791 \$
Gain latent sur les contrats à terme normalisés – position vendeur	371 493	283 111
Options à la juste valeur – position acheteur	65 270	59 022
Trésorerie	22 094 083	29 655 128
Dépôts de garantie	10 936 525	12 214 963
Montant à recevoir du gestionnaire (note 10)	-	53
Montant à recevoir à l'émission d'actions rachetables	188 044	215 124
	34 945 648	43 279 192
PASSIF		
Passif courant		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		
Perte latente sur les contrats à terme normalisés – position acheteur	76 094	129 660
Perte latente sur les contrats à terme normalisés – position vendeur	283 649	579 919
Emprunts sur marge	957 297	504 275
Montant à payer au rachat d'actions rachetables	42 515	109 572
Autres passifs (note 10)	50 345	57 341
	1 409 900	1 380 767
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	33 535 748 \$	41 898 425 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
Série A	1 905 162 \$	3 856 141 \$
Série F	10 093 571 \$	16 726 096 \$
Série I	1 749 222 \$	7 534 586 \$
Série L	877 121 \$	1 117 423 \$
Série R	18 910 672 \$	12 664 179 \$
Nombre d'actions rachetables en circulation (note 9)		
Série A	205 558	360 986
Série F	1 007 359	1 463 507
Série I	187 435	718 833
Série L	109 794	121 072
Série R	2 721 578	1 602 562
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Série A	9,27 \$	10,68 \$
Série F	10,02 \$	11,43 \$
Série I	9,33 \$	10,48 \$
Série L	7,99 \$	9,23 \$
Série R	6,95 \$	7,90 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Arrow Capital Management Inc., gestionnaire du Portefeuille :

« James L. McGovern »

« Robert W. Maxwell »

James L. McGovern, administrateur

Robert W. Maxwell, administrateur

PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

États du résultat global
Exercices clos les 31 décembre

	2017 \$	2016 \$
REVENUS		
Gains (pertes) nets sur les placements et les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés	(3 815 303)	(9 900 387)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés	876 662	377 074
Gains (pertes) nets réalisés sur les placements et les instruments dérivés	(970 844)	(1 131 162)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés	52 929	521 258
Gains (pertes) nets sur les placements et les instruments dérivés	(3 856 556)	(10 133 217)
Autres revenus :		
Intérêts sur la trésorerie	167 886	154 143
Gain (perte) de change	(17 478)	415 445
Variation nette du gain (perte) de change latent	9 648	(467 019)
Total des revenus (montant net)	(3 696 500)	(10 030 648)
CHARGES		
Frais de gestion (note 10)	340 981	484 908
Primes de rendement (note 10)	3 536	21 802
Frais liés à la communication de l'information aux porteurs de titres	149 025	194 071
Frais du comité d'examen indépendant	5 590	4 600
Honoraires d'audit	21 941	24 198
Frais juridiques	35 577	37 978
Commissions et autres coûts de transactions (note 11)	412 001	529 354
Taxe de vente harmonisée	65 519	93 840
Total des charges	1 034 170	1 390 751
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(4 730 670)	(11 421 399)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (note 13)		
Série A	(415 710)	(1 112 056)
Série F	(2 000 614)	(5 060 248)
Série I	(451 381)	(1 779 271)
Série L	(157 358)	(330 328)
Série R	(1 705 607)	(3 139 496)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Série A	(1,52)	(2,84)
Série F	(1,56)	(3,02)
Série I	(1,45)	(2,56)
Série L	(1,31)	(2,52)
Série R	(0,82)	(2,11)

PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Exercices clos les 31 décembre

		2017	2016
		\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	Série A	3 856 141	5 654 764
	Série F	16 726 096	22 455 614
	Série I	7 534 586	9 190 252
	Série L	1 117 423	1 574 529
	Série R	12 664 179	13 224 136
			41 898 425
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions	Série A	(415 710)	(1 112 056)
	Série F	(2 000 614)	(5 060 248)
	Série I	(451 381)	(1 779 271)
	Série L	(157 358)	(330 328)
	Série R	(1 705 607)	(3 139 496)
			(4 730 670)
Opérations sur actions rachetables			
Produit de l'émission d'actions rachetables	Série A	66 081	620 817
	Série F	1 706 064	8 681 494
	Série I	452 611	707 984
	Série L	161 040	193 085
	Série R	9 467 997	8 044 605
Rachat d'actions rachetables	Série A	(1 601 350)	(1 307 384)
	Série F	(6 337 975)	(9 350 764)
	Série I	(5 786 594)	(584 379)
	Série L	(243 984)	(319 863)
	Série R	(1 515 897)	(5 465 066)
Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur actions rachetables		(3 632 007)	1 220 529
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions		(8 362 677)	(10 200 870)
	Série A	1 905 162	3 856 141
	Série F	10 093 571	16 726 096
	Série I	1 749 222	7 534 586
	Série L	877 121	1 117 423
	Série R	18 910 672	12 664 179
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice		33 535 748	41 898 425

PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

Tableaux des flux de trésorerie
Exercices clos les 31 décembre

	2017 \$	2016 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(4 730 670)	(11 421 399)
Ajustement au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	9 648	(467 080)
(Gains) pertes nettes réalisées sur les placements et les instruments dérivés	970 844	1 131 162
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements et des instruments dérivés	(52 929)	(521 258)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés	(876 662)	(377 074)
Achats de placements et de dérivés	(916 146)	(4 497 099)
Produit de la vente de placements et d'instruments dérivés	(8 016)	4 071 694
Variation des dépôts de garantie	1 278 438	15 652 373
Variation du montant à recevoir du gestionnaire	53	75 596
Variation des autres passifs	(6 996)	29 159
Variation des emprunts sur marge	453 022	434 670
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 879 414)	4 110 744
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	11 651 617	17 952 730
Rachat d'actions rachetables	(15 323 600)	(16 545 778)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(3 671 983)	1 406 952
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(7 551 397)	5 517 696
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	29 655 128	23 670 352
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(9 648)	467 080
Trésorerie à la clôture de l'exercice	22 094 083	29 655 128
Information complémentaire :		
Intérêts reçus*	167 886	154 143

Contrats à terme normalisés – position acheteur – 3,62 %

Nom du titre	Taille du contrat	Date d'échéance	Monnaie	Nombre de contrats	Valeur notionnelle (\$)	Gain/(perte) latent (\$)
Contrats à terme normalisés sur obligations- (0,05 %)						
Contrats à terme normalisés sur obligations de 10 ans de l'Australie	1 000	15 mars 2018	AUD	31	3 926 918	(22 989)
Contrats à terme sur gilts position acheteur	1 000	27 mars 2018	GBP	27	5 735 174	11 014
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor américain	1 000	20 mars 2018	USD	2	384 642	(3 221)
						(15 196)
Contrats à terme normalisés sur marchandises- 2,72 %						
Contrats à terme normalisés sur l'aluminium HG	25	19 mars 2018	USD	23	1 653 818	6 975
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut Brent	1 000	31 janv. 2018	USD	35	2 941 946	178 456
Contrats à terme normalisés sur le cuivre	250	27 mars 2018	USD	31	3 215 265	30 577
Contrats à terme normalisés sur le coton no 2	500	7 mars 2018	USD	46	2 273 272	144 228
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut	1 000	22 janv. 2018	USD	17	1 291 115	47 326
Contrats à terme normalisés sur le gaz et le pétrole	100	12 févr. 2018	USD	31	2 344 839	110 616
Contrats à terme normalisés sur l'essence Rbob	420	31 janv. 2018	USD	10	948 075	8 289
Contrats à terme normalisés sur 100 onces d'or	100	26 févr. 2018	USD	2	329 158	2 413
Contrats à terme normalisés sur le mazout domestique	420	31 janv. 2018	USD	29	3 166 315	184 098
Contrats à terme normalisés sur le porc maigre	400	14 févr. 2018	USD	2	72 177	427
Contrats à terme normalisés sur le nickel	6	19 mars 2018	USD	12	1 117 815	17 362
Contrats à terme normalisés sur le palladium	100	27 mars 2018	USD	31	4 134 399	174 660
Contrats à terme normalisés sur le caoutchouc	5 000	25 mai 2018	JPY	44	509 761	(4 607)
Contrats à terme normalisés sur le sucre no 11 (Monde)	1 120	28 févr. 2018	USD	15	320 143	5 181
Contrats à terme normalisés sur le zinc	25	19 mars 2018	USD	6	624 289	2 168
						908 169
Contrats de change à terme- 0,86 %						
Contrats de change à terme sur le dollar australien	1 000	19 mars 2018	USD	37	3 632 818	42 876
Contrats de change à terme sur le réal brésilien	1 000	31 janv. 2018	USD	21	795 474	(497)
Contrats de change à terme sur la livre sterling	625	19 mars 2018	USD	17	1 810 622	20 803
Contrats de change à terme sur le dollar canadien	1 000	20 mars 2018	USD	2	200 869	999
Contrats de change à terme sur l'euro	125 000	19 mars 2018	USD	29	5 502 353	83 323
Contrats de change à terme EURO/CHF	125 000	19 mars 2018	CHF	77	14 517 853	41 714
Contrats de change à terme EURO/GBP	125 000	19 mars 2018	GBP	10	1 889 552	16 070
Contrats de change à terme EURO/JPY	125 000	19 mars 2018	JPY	46	8 689 978	86 034
Contrats de change à terme sur le peso mexicain	5 000	19 mars 2018	USD	2	62 951	(1 515)
						289 807
Contrats à terme normalisé sur indice — 0,09 %						
Contrats à terme normalisés sur l'indice DAX	25	16 mars 2018	EUR	4	1 947 101	(34 274)
Contrats à terme normalisés sur l'indice Hang Seng	50	30 janv. 2018	HKD	8	1 927 319	12 179
Contrats à terme E-Mini sur l'indice Nasdaq 100	20	16 mars 2018	USD	23	3 705 667	(8 511)
Contrats à terme normalisés sur l'indice Nikkei 225	500	8 mars 2018	JPY	19	2 411 616	4 546
Contrats à terme E-mini sur l'indice S&P 500	50	16 mars 2018	USD	31	5 213 785	22 503
Contrats à terme normalisés sur l'indice S&P/TSE 60	200	15 mars 2018	CAD	21	4 021 080	13 496
Contrats à terme normalisés sur l'indice SPI 200	25	15 mars 2018	AUD	27	3 985 376	21 749
						31 688
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt – (0,00 %)						
Contrats à terme normalisés sur taux Euribor de 3 mois	2 500	19 mars 2018	EUR	6	2 269 557	151
Contrats à terme normalisés sur taux d'acceptations bancaires australiennes de 90 jours	10 000	8 mars 2018	AUD	10	1 900 662	(480)
						(329)
						1 214 139

Contrats à terme normalisés – position vendeur – 0,26 %

Nom du titre	Taille du contrat	Date d'échéance	Monnaie	Nombre de contrats	Valeur notionnelle (\$)	Gain/(perte) latent (\$)
Contrats à terme normalisés sur obligations- 0,70 %						
Contrats à terme normalisés sur obligations de 10 ans du Canada						
	1 000	20 mars 2018	CAD	(83)	(11 188 400)	53 710
Contrats à terme normalisés EURO-BOBL	1 000	8 mars 2018	EUR	(210)	(41 684 099)	118 138
Contrats à terme normalisés EURO-BUND	1 000	8 mars 2018	EUR	(73)	(17 800 877)	53 180
Contrats à terme normalisés mini sur obligations à 10 ans du Trésor des États-Unis	100 000	12 mars 2018	JPY	(112)	(18 847 001)	(3 358)
Contrats à terme normalisés sur obligations de 10 ans du Trésor des États-Unis	1 000	20 mars 2018	USD	(52)	(8 108 200)	2 337
Contrats à terme normalisés sur obligations de 5 ans du Trésor des États-Unis	1 000	29 mars 2018	USD	(108)	(15 769 968)	12 266
						<u>236 273</u>
Contrats à terme normalisés sur marchandises- (0,37 %)						
Contrats à terme normalisés sur le canola	20	14 mars 2018	CAD	(177)	(1 729 998)	24 750
Contrats à terme normalisés sur le cacao	10	14 mars 2018	USD	(48)	(1 141 557)	53 448
Contrats à terme normalisés sur 10 tonnes de café Robusta	10	29 mars 2018	USD	(125)	(2 699 408)	(7 542)
Contrats à terme normalisés sur le café, cat. C	375	19 mars 2018	USD	(33)	(1 963 088)	(57 885)
Contrats à terme normalisés sur le maïs	50	14 mars 2018	USD	(73)	(1 609 259)	(9 160)
Contrats à terme normalisés sur le bétail vivant	400	28 févr. 2018	USD	(12)	(733 384)	(15 750)
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	10 000	29 janv. 2018	USD	(8)	(296 954)	(24 914)
Contrats à terme normalisés sur l'écart des prix du gaz naturel	10 000	29 août 2018	USD	(19)	(666 097)	(14 292)
Contrats à terme normalisés sur l'huile de palme	25	15 mai 2018	MYR	(123)	(2 416 394)	18 760
Contrats à terme normalisés sur le platine	50	26 avr. 2018	USD	(15)	(884 582)	(17 629)
Contrats à terme normalisés sur l'argent	5 000	27 mars 2018	USD	(13)	(1 400 832)	(77 934)
Contrats à terme normalisés sur le soya	50	14 mars 2018	USD	(35)	(2 115 610)	24 307
Contrats à terme normalisés sur l'huile de soya	600	14 mars 2018	USD	(73)	(1 831 183)	10 597
Contrats à terme normalisés sur le blé	50	14 mars 2018	USD	(69)	(1 851 750)	(911)
Contrats à terme normalisés sur le sucre blanc	50	13 févr. 2018	USD	(15)	(372 103)	(30 438)
						<u>(124 593)</u>
Contrats de change à terme- (0,04 %)						
Contrats de change à terme sur le yen	1 250	19 mars 2018	USD	(25)	(3 501 531)	(12 633)
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt – (0,03 %)						
Contrats à terme normalisés sur les acceptations bancaires de 90 jours	2 500	19 mars 2018	CAD	(21)	(5 160 225)	-
Contrats à terme normalisés sur l'euro de 90 jours	2 500	19 mars 2018	USD	(223)	(68 844 382)	(11 203)
						<u>(11 203)</u>
						<u>87 844</u>

Options achetées – 0,20 %

Nom du titre	Strike Price (\$)	Expiry Date	Monnaie	No. of Contracts	Average Cost (\$)	Fair Value (\$)
Contrats E-mini sur S&P	2 375	17 mars 2018	USD	134	84 636	65 270
Total des placements et des instruments dérivés – 4,08 %						<u>1 367 253</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif) net – 95,92 %						<u>32 168 495</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – 100,00 %						<u>33 535 748</u>

Le Portefeuille Exemplar diversifié (le « Portefeuille ») vise à obtenir un rendement à long terme absolu et un rendement ajusté selon le risque élevé, avec un potentiel de faible corrélation avec les rendements des marchés mondiaux des actions et des titres à revenu fixe. Pour ce faire, le Portefeuille sélectionne et gère des positions acheteur et des positions vendeur dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé de contrats à terme normalisés, d'options, de contrats à terme et d'autres instruments dérivés financiers sur des marchandises agricoles et des produits de base autres que les métaux, des métaux, des sources d'énergie, des monnaies, des taux d'intérêt et des indices boursiers.

GESTION DU RISQUE

Le programme de gestion du risque global du Portefeuille vise à maximiser les rendements obtenus correspondant au niveau de risque auquel le Portefeuille est exposé et cherche à réduire l'incidence négative potentielle du risque sur la performance financière du Portefeuille. Tous les placements présentent un risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur dans les actions, les options et les titres d'emprunt est limitée à la juste valeur de ces positions. La perte maximale sur les positions vendeur dans les actions, les options et les titres d'emprunt peut être illimitée, alors que celle sur les contrats à terme normalisés se limite à la valeur notionnelle du contrat afférent à ces positions.

La gestion de ces risques est effectuée par le gestionnaire et le sous-conseiller en valeurs conformément au prospectus du Portefeuille.

Bien que le recours du Portefeuille au levier financier et à l'endettement puisse accroître son exposition à ces risques, il peut aussi rehausser son rendement potentiel. Le sous-conseiller en valeurs gère ces risques sur une base quotidienne conformément aux restrictions de placement établies par le Portefeuille pour gérer son exposition générale potentielle. Les contrats à terme normalisés, contrats à terme et placements auxquels le Portefeuille peut avoir une exposition peuvent être considérablement plus importants que le montant réel investi. Il en résulte que le Portefeuille sera exposé à une forme de participation notionnelle. La participation notionnelle du Portefeuille, compte non tenu des contrats à terme normalisés sur des titres d'État et sur l'euro, se situe généralement entre 0 % et 300 %, mais elle ne peut jamais dépasser 500 %. La participation notionnelle du Portefeuille, compte tenu des contrats à terme normalisés sur des titres d'État et sur l'euro, se situe généralement aux environs de 300 %, mais, de temps à autre, elle peut atteindre jusqu'à 1 000 %. Aucun levier financier en trésorerie n'est permis et les positions dans des contrats à terme normalisés sur des titres d'État et sur l'eurodollars se limitent à ceux de la catégorie investissement.

Une analyse générale des risques liés aux instruments financiers des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 4 : INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE.

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le Portefeuille ne détenait aucun placement dans des titres d'emprunt et, par conséquent, il n'était pas assujéti au risque de crédit y afférent.

Le Portefeuille est également exposé au risque de crédit de la contrepartie à l'égard de la trésorerie, des dépôts de garantie, des instruments dérivés, du montant à recevoir pour les titres vendus et des autres montants à recevoir. Les conventions de courtage du Portefeuille exigent qu'une garantie en trésorerie soit maintenue pour les opérations conclues à l'égard des contrats à terme normalisés. Les courtiers du Portefeuille sont Société Générale SA, Banque Royale du Canada et Banque de Montréal, sociétés qui ont obtenu une notation respective de A2, de A1 et de A1 de l'agence Moody's (A2, Aa3 et Aa3, respectivement, en 2016). Conformément aux ententes relatives aux opérations sur les instruments dérivés, des garanties en trésorerie ont été déposées auprès de Société Générale SA, de Banque Royale du Canada et de Banque de Montréal; ces garanties sont présentées au poste « Dépôts de garantie » de l'état de la situation financière.

Le recours à des dépositaires ou à des courtiers qui procèdent au règlement des opérations comporte des risques liés à la ségrégation des actifs. Il est attendu que tous les titres et les autres actifs déposés auprès des dépositaires ou des courtiers soient clairement identifiés à titre d'actifs du Portefeuille. Par conséquent, le Portefeuille ne devrait pas être exposé au risque de crédit lié à ces parties. Cependant,

comme il n'est pas toujours possible d'obtenir cette séparation des actifs, les placements du Portefeuille peuvent avoir une plus grande exposition au risque de crédit lié aux dépositaires ou aux courtiers en question.

Les services de courtage et de garde du Fonds sont fournis par la Compagnie Trust CIBC Mellon, notée A1 (A1 en 2016) par l'agence de notation Moody's.

Le Portefeuille est également exposé au risque de crédit sur ses dépôts en trésorerie auprès de TD Canada Trust, notée Aa2 (Aa1 en 2016) par l'agence de notation Moody's.

Risque de liquidité

Tous les passifs du Portefeuille sont habituellement exigibles en moins de trois mois, à l'exception de la prime de rendement qui est accumulée quotidiennement et payable annuellement le 31 décembre. Les actions rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur. Cependant, les détenteurs de ces instruments les détiennent habituellement pendant une longue période.

À l'occasion, le Portefeuille peut utiliser des prêts sur marge dans un ou plusieurs de ses comptes de courtage. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le Fonds a fait appel à des prêts sur marge pour une somme minimale de 148 938 \$ et une somme maximale de 11 167 947 \$ (somme minimale de 58 761 \$ et somme maximale de 2 858 029 \$ en 2016).

Risque de marché

Les paragraphes qui suivent présentent une analyse de sensibilité qui illustre l'incidence, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'un changement raisonnablement possible dans la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient différer, et l'écart peut être important.

a) Risque de change

Le tableau ci-dessous fait état des importantes expositions du Portefeuille à des monnaies étrangères, en dollars canadiens, au 31 décembre 2017 et 2016. Il présente également l'incidence potentielle, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, toutes les autres variables étant égales par ailleurs. Les éléments monétaires incluent la trésorerie, les dépôts de garantie, les contrats à terme normalisés, les options et les autres montants courants à recevoir ou à payer.

31 décembre 2017	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire \$	Non monétaire \$	Total \$	Monétaire \$	Non monétaire \$	Total \$
Dollar américain – position	1 270 907	-	1 270 907	127 091	-	127 091
Dollar américain – position	(988 511)	-	(988 511)	(98 851)	-	(98 851)
Dollar australien – position	11 229	-	11 229	1 123	-	1 123
Livre sterling – position	27 084	-	27 084	2 708	-	2 708
Livre sterling – position	(6 143)	-	(6 143)	(614)	-	(614)
Euro – position acheteur	(34 123)	-	(34 123)	(3 412)	-	(3 412)
Euro – position vendeur	56 947	-	56 947	5 695	-	5 695
Dollar de Hong Kong – position	38 446	-	38 446	3 845	-	3 845
Yen japonais – position	310 932	-	310 932	31 093	-	31 093
Yen japonais – position	(3 358)	-	(3 358)	(336)	-	(336)
Ringgit malais – position	412 517	-	412 517	41 252	-	41 252
Ringgit malais – position	18 760	-	18 760	1 876	-	1 876
Franc suisse – position	73 274	-	73 274	7 327	-	7 327
Total	1 187 961	-	1 187 961	118 797	-	118 797
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3,5 %	0,0 %	3,5 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %

Monnaie	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dollar américain – position	887 392	-	887 392	88 739	-	88 739
Dollar américain – position	(398 499)	-	(398 499)	(39 850)	-	(39 850)
Dollar australien – position	81 592	-	81 592	8 159	-	8 159
Dollar australien – position	(33 492)	-	(33 492)	(3 349)	-	(3 349)
Livre sterling – position	39 860	-	39 860	3 986	-	3 986
Livre sterling – position	(25 963)	-	(25 963)	(2 596)	-	(2 596)
Euro – position acheteur	86 115	-	86 115	8 612	-	8 612
Euro – position vendeur	(169 934)	-	(169 934)	(16 993)	-	(16 993)
Dollar de Hong Kong – position	37 784	-	37 784	3 778	-	3 778
Dollar de Hong Kong – position	(37 945)	-	(37 945)	(3 795)	-	(3 795)
Yen japonais – position	226 252	-	226 252	22 625	-	22 625
Yen japonais – position	(100 320)	-	(100 320)	(10 032)	-	(10 032)
Ringgit malais – position	472 664	-	472 664	47 266	-	47 266
Franc suisse – position	100	-	100	10	-	10
Franc suisse – position	577	-	577	58	-	58
Total	1 066 183	-	1 066 183	106 618	-	106 618
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2,5 %	0,0 %	2,5 %	0,3 %	0,0 %	0,3 %

b) Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le Portefeuille ne détenait aucun titre portant intérêt et n'était donc pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

c) Risque de prix

Selon sa politique, le Portefeuille gère le risque de prix par la diversification et la sélection des placements conformément aux limites précises établies dans les restrictions de placement énoncées dans son prospectus, qui sont résumées ci-après.

La stratégie de placement fondamentale du Portefeuille repose sur une stratégie de budgétisation des risques consistant à répartir le capital parmi les marchés et à utiliser ce capital en fonction du montant de la prime de risque intégré aux marchés. En raison de cette méthode de répartition, une portion de 50 % du budget de risque du portefeuille est généralement attribuée aux marchés des contrats à terme normalisés sur marchandises agricoles et industrielles négociées à l'échelle mondiale, et l'autre portion de 50 % est attribuée aux marchés mondiaux des contrats à terme normalisés sur devises, sur les obligations du Trésor et sur des contrats à terme sur indice boursier.

Le Portefeuille effectue des opérations sur des bourses mondiales extrêmement liquides qui peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, tous les marchés de contrats à terme normalisés aux États-Unis et au Canada, la London Metals Exchange (LME), l'Euronext-LIFFE (LIFFE), l'Eurex Deutschland (EUREX), l'International Petroleum Exchange of London Limited (IPE), la Singapore International Monetary Exchange (SIMEX), la Sydney Futures Exchange Ltd. (SFE) et la Tokyo Commodities Exchange (TCE).

Le Portefeuille peut aussi établir des positions vendeur, lesquelles ne peuvent dépasser au total 40 % de la valeur liquidative du Portefeuille.

Le Portefeuille peut détenir de la trésorerie ou investir dans des titres à court terme dans le but de préserver le capital ou de maintenir la liquidité, selon l'évaluation des conditions économiques et de la conjoncture boursière actuelles et prévues effectuée par le gestionnaire de portefeuille sur une base régulière.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, si l'indice Société Générale Commodity Trading (en CAD), indice de référence significatif du Fonds, avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Portefeuille aurait augmenté ou diminué d'environ 3 971 480 \$ (5 305 755 \$ en 2016).

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Portefeuille exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

Segment de marché	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)
Contrats à terme normalisés sur obligations	(0,1)	0,7	0,0	(1,0)
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	-	(0,0)	0,0	(0,0)
Contrats à terme normalisés sur indices	0,1	-	0,4	(0,1)
Contrats à terme normalisés sur marchandises	2,7	(0,4)	1,2	0,2
Contrats à terme normalisés sur devises	0,9	(0,0)	0,1	0,2
Options	0,2	-	0,1	-
Total	3,8	0,3	1,8	(0,7)

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Une analyse générale de l'évaluation de la juste valeur des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR.

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable de tous les instruments financiers du Portefeuille qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé se négocie sur un marché actif et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié sur un marché actif, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2 sauf si l'évaluation de sa juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas cet instrument est classé au niveau 3.

Le sous-conseiller en valeurs est responsable d'évaluer les instruments présentés à la juste valeur dans les états financiers du Portefeuille, y compris les évaluations du niveau 3, le cas échéant. Il obtient les prix d'un fournisseur indépendant de cours, lesquels font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidien de la part du service des finances.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, tous les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction du Portefeuille étaient classés au niveau 1. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

Les actifs et les passifs liés aux instruments dérivés regroupent des options et des contrats à terme normalisés qui sont négociés en bourse et qui, par conséquent, sont classés au niveau 1.

Instruments financiers classés par catégorie

Le tableau qui suit présente les gains (les pertes) nets sur les instruments financiers à la JVRN, par catégorie, pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

31 décembre 2017	Gains nets réalisés / (pertes) (\$)	Variation nette des gains latents / (pertes) (\$)	Total (\$)
Actifs financiers à la JVRN :			

détenus à des fins de transaction	18 699 961	544 939	19 244 900
Passifs financiers à la JVRN :			
détenus à des fins de transaction	(23 486 108)	384 652	(23 101 456)
Total	(4 786 147)	929 591	(3 856 556)

31 décembre 2016	Gains nets réalisés / (pertes) (\$)	Variation nette des gains latents / (pertes) (\$)	Total (\$)
Actifs financiers à la JVRN :			
détenus à des fins de transaction	-	1 166 583	1 166 583
Passifs financiers à la JVRN :			
détenus à des fins de transaction	(11 031 549)	(268 251)	(11 299 800)
Total	(11 031 549)	898 332	(10 133 217)

1. LES PORTEFEUILLES

Exemplar Portfolios Ltd. (la « Société ») est une société de fonds communs de placement à capital variable constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). La Société a été constituée en société le 18 mars 2008.

Les états financiers ne présentent que les renseignements financiers de la catégorie Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien (le « Portefeuille axé sur le marché canadien ») et de la catégorie Portefeuille diversifié Exemplar (le « Portefeuille diversifié ») (collectivement, les « Portefeuilles »). Si la Société n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations concernant chaque catégorie juridiquement distincte, elle pourrait devoir y répondre en ayant recours aux actifs attribuables au Portefeuille axé sur le marché canadien ou au Portefeuille diversifié, ou à ces deux Portefeuilles. Le gestionnaire estime que le risque d'une telle éventualité est négligeable.

Arrow Capital Management Inc. est le gestionnaire des Portefeuilles. L'adresse enregistrée des Portefeuilles est le 36, Toronto Street, bureau 750, Toronto (Ontario) M5C 2C5.

WaveFront Global Asset Management Corp. (auparavant Integrated Managed Futures Corp.) est le sous-conseiller en valeurs (« sous-conseiller en valeurs ») du Portefeuille diversifié.

Les états de la situation financière des Portefeuilles sont arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2016, à moins d'indication contraire. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Portefeuilles portent sur les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, sauf pour les séries des Portefeuilles établies au cours d'un de ces deux exercices. Dans ce cas, les informations sont présentées pour la période allant du début des activités de la série jusqu'au 31 décembre de l'exercice pertinent. L'inventaire du portefeuille des Portefeuilles est établi au 31 décembre 2017.

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et portent sur les exercices clos à ces dates.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 27 mars 2018.

b) Instruments financiers

Les Portefeuilles comptabilisent les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les achats et les ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les positions acheteur du Portefeuille sont désignées à la JVRN. Les positions vendeur, les contrats à terme normalisés et les options, le cas échéant, sont classés à titre d'actifs détenus à des fins de transaction et sont évalués à la JVRN. L'obligation des Portefeuilles à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, lequel est actualisé, le cas échéant, au taux d'intérêt effectif des contrats. Les méthodes comptables utilisées par les Portefeuilles pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs d'actions. Au 31 décembre 2017 ou au 31 décembre 2016, il n'y avait aucune différence entre l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables utilisé pour l'information financière selon les IFRS et celui utilisé pour les opérations avec les porteurs d'actions.

Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements, de même que la plus-value ou moins-value latente des placements, sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Les gains et les pertes réalisés sur les titres vendus à découvert, de même

que la plus-value ou moins-value latente des titres vendus à découvert, sont calculés en fonction du produit moyen des titres correspondants. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global représentent les intérêts reçus par un Portefeuille, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Portefeuilles n'amortissent pas les primes ou les escomptes obtenus à l'achat de titres à revenu fixe.

Les revenus de dividendes et les charges liées aux dividendes sur les titres vendus à découvert sont comptabilisés à la date ex-dividende et présentés dans l'état du résultat global. Les distributions provenant de fiducies de placements sont comptabilisées à titre de dividendes, d'intérêts à distribuer, de gains nets réalisés (pertes) à la vente de placements ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. En raison de la nature de ces placements, le classement réel peut être différent.

Les actifs et les passifs financiers font l'objet de compensation, dont le montant net est présenté dans l'état de la situation financière si l'entité détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des affaires, les Portefeuilles concluent divers accords généraux de compensation ou des ententes similaires qui ne répondent pas aux critères permettant de compenser les montants présentés dans l'état de la situation financière, mais qui permettent quand même la compensation des montants correspondants dans certaines circonstances, comme dans le cas d'une faillite ou de la résiliation d'ententes.

Les opérations de prêts de titres sont assujetties à des accords généraux de compensation. L'information à fournir sur la compensation est présentée à la note 7.

c) Instruments financiers – Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Portefeuilles utilisent le dernier cours du marché pour les titres lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La juste valeur des obligations est déterminée à l'aide du cours moyen découlant des cours acheteur et vendeur fournis par des entreprises indépendantes d'établissement des cours des titres ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus. La juste valeur des contrats à terme normalisés est basée sur le prix de règlement fixé par la bourse. Les gains et les pertes découlant de la fluctuation de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers sont présentés à l'état du résultat global. La politique des Portefeuilles est d'inscrire les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à l'ouverture de chaque période.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les Portefeuilles peuvent avoir recours à diverses méthodes et poser des hypothèses en fonction des conditions qui prévalent sur les marchés à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables conclues dans des conditions de concurrence normales, la référence à d'autres instruments qui sont essentiellement les mêmes et d'autres méthodes communément utilisées par les intervenants du marché, qui font le plus possible appel à des données observables.

d) Perte de valeur des actifs financiers

À chaque date de clôture, chaque Portefeuille évalue s'il existe des preuves objectives qu'un actif financier évalué au coût amorti a perdu de la valeur. Si c'est le cas, le Portefeuille doit comptabiliser la perte de la valeur qui correspond à la différence entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs en utilisant le taux d'intérêt effectif original de l'actif. La perte de valeur des actifs financiers évalués au coût amorti est contrepassée au cours des périodes subséquentes si le montant de la perte diminue et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement étant survenu après que la perte de la valeur a été comptabilisée.

e) Conversion des devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et de présentation des Portefeuilles.

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle des Portefeuilles aux taux de change en vigueur aux dates respectives des opérations. Les actifs et les passifs étrangers libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Portefeuilles aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Le gain ou la perte de change sur la trésorerie est présenté à titre de « Gain (perte) de change » et le gain ou la perte de change afférent aux autres placements et instruments dérivés est présenté dans « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui comprennent la trésorerie déposée auprès d'institutions financières et les placements à court terme pouvant rapidement être convertis en trésorerie, comportent un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par les Portefeuilles dans le cadre de la gestion de leurs engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle avoisine leur coût amorti puisque ce sont des instruments très liquides dont l'échéance est rapprochée.

g) Dépôts de garantie

Les garanties en espèces données par chaque Portefeuille aux courtiers pour les titres vendus à découvert et aux contreparties pour les opérations sur instruments dérivés sont identifiées à titre de « Dépôts de garantie » dans l'état de la situation financière du Portefeuille en question.

h) Emprunts sur marge

Les emprunts sur marge représentent les montants en trésorerie empruntés en vertu d'une entente de marge conclue avec un courtier du Portefeuille et sont payables à vue (le cas échéant).

i) Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur (l'émetteur) confère à l'acquéreur (le porteur) le droit, mais non l'obligation, d'acquérir (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un nombre précis de titres ou un instrument financier, à un prix convenu, à une date donnée ou avant celle-ci, ou pendant une période donnée. Lorsqu'un Portefeuille achète une option, un montant équivalant à la juste valeur, qui est fonction de la prime payée, est comptabilisé à titre d'actif. Lorsqu'un Portefeuille vend une option, un montant équivalant à la juste valeur, qui est fonction de la prime reçue par le Portefeuille, est comptabilisé à titre de passif. Les options détenues par un Portefeuille sont négociées en bourse. Après la comptabilisation initiale, la variation de la juste valeur des options, soit la différence entre la prime payée ou reçue et la juste valeur, est présentée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les options sont exercées, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, déduction faite des commissions de courtage, ou, si les options ont expiré et perdu toute valeur, la totalité du montant de la prime, est comptabilisée à titre de gain ou de perte et présentée dans l'état du résultat global sous la rubrique « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés ».

j) Contrats de change à terme

Chaque Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme pour minimiser son exposition aux devises ou pour avoir une exposition à une monnaie en particulier. La valeur d'un contrat de change à terme conclue par un Portefeuille est calculée en appliquant la différence entre le taux prévu au contrat et les contrats à terme courants à la date d'évaluation à la valeur notionnelle du contrat et en ajustant ce montant selon le risque de contrepartie. La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » de l'état du résultat global. À la liquidation du contrat, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

k) Contrats à terme normalisés

Les Portefeuilles peuvent acheter ou vendre des contrats à terme normalisés négociés en bourse. Les contrats à terme normalisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre des instruments financiers ou des marchandises à une date future et à un prix convenu qui a été déterminé dans un marché organisé. Après la comptabilisation initiale, la variation de la juste valeur est présentée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans l'état du résultat global. À la liquidation du contrat à terme normalisé, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés » de l'état du résultat global.

l) Commissions et autres coûts de transactions

Les commissions et les autres coûts de transactions représentent les coûts différentiels directement liés à l'acquisition ou à la cession d'un placement, dont les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers. Ces coûts sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

m) Répartition des revenus et des charges

L'actif net de chaque série de chacun des Portefeuilles représente la valeur de la part proportionnelle de la série donnée par rapport aux actifs du Portefeuille, déduction faite de la part proportionnelle des passifs communs du Portefeuille de cette série et de tout passif attribuable à cette série seulement, le cas échéant. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres revenus, les charges et les gains ou les pertes sont répartis selon une méthode de répartition raisonnable qui comprend une répartition basée sur les actifs des Portefeuilles ou le nombre de porteurs d'actions des Portefeuilles ou toute autre méthode considérée comme étant équitable par le gestionnaire.

n) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable à une série donnée, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation de cette série pour la période. Voir la note 13 pour obtenir des détails sur le calcul.

o) Classement des actions rachetables émises par les Portefeuilles

Comme les caractéristiques des actions rachetables de chaque série de chacun des Portefeuilles ne sont pas identiques, celles-ci ne satisfont pas aux critères permettant de les classer dans les capitaux propres. Par conséquent, les obligations des Portefeuilles à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables sont considérées comme étant des passifs financiers en vertu des IFRS et sont présentées au montant du rachat de ces actions.

p) Placements dans des entités structurées

Les Portefeuilles peuvent investir dans des fonds sous-jacents (les « entités structurées ») qui sont gérés par leurs conseillers en valeurs respectifs et dont les objectifs de placement peuvent varier, que ce soit dégager un revenu à court terme ou à long terme ou réaliser une plus-value du capital. Les entités structurées peuvent avoir recours au levier financier d'une manière conforme à leurs objectifs de placement respectifs et dans la mesure permise par leur organisme de réglementation des valeurs mobilières respectif. Les entités structurées financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont rachetables au gré des porteurs et leur confèrent une part de l'actif net de l'entité structurée respective qui est proportionnelle à leur placement. Les intérêts des Portefeuilles dans des entités structurées aux 31 décembre 2017 et 2016, détenus sous forme de parts rachetables, sont constatés dans l'état de la situation financière à leur juste valeur, laquelle représente l'exposition maximale des Portefeuilles à ces entités structurées. Voir la note 8 pour plus de détails. Les Portefeuilles ne fournissent aucun autre soutien financier important additionnel aux entités structurées et ne se sont pas engagés à le faire. La variation de la juste valeur de chaque entité structurée pour l'exercice est présentée dans « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » et « Gain (perte) net sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

q) Prêts sur titres

Les Portefeuilles peuvent conclure des conventions de prêts de titres. Ces opérations consistent en l'échange temporaire de titres contre des garanties assorties de l'engagement de fournir les mêmes titres à une date ultérieure. Les revenus générés par ces opérations consistent en des frais payés par la contrepartie et, dans certains cas, des intérêts sur la trésorerie ou les titres

détenus comme garantie. Les revenus tirés de ces transactions sont inscrits au poste « Revenus tirés de prêts de titres (montant net) » de l'état du résultat global.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Portefeuilles peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie avec le recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (comme des services d'établissement des prix) ou des prix indicatifs fournis par les teneurs de marchés. Les cours obtenus au moyen de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants ou exécutoires. En l'absence de données de marché, un Portefeuille peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles qui reposent habituellement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme au sein du secteur. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire et indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien son propre risque de crédit que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses concernant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Les Portefeuilles considèrent comme des données observables les données du marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 6 pour obtenir plus de détails sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Portefeuilles.

Recours à des jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Portefeuilles, le gestionnaire est tenu de porter des jugements importants sur le fait de déterminer si les activités des Portefeuilles consistent à investir sur une base de rendement total pour l'application de l'option de la juste valeur des actifs financiers selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le jugement le plus important est celui de déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être utilisée pour les placements qui ne le sont pas.

Évaluation à titre d'entité d'investissement

Une entité qui répond à la définition d'une entité d'investissement énoncée dans IFRS 10 doit évaluer ses filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Chaque Portefeuille répond à la définition d'une entité d'investissement, car il obtient des capitaux des investisseurs dans le but de leur procurer des services professionnels de gestion des placements. Chaque Portefeuille s'engage, à l'égard de ses investisseurs, à respecter son objectif, qui consiste à investir les capitaux dans le but unique de réaliser une plus-value du capital ou/et un revenu de placement. Chaque Portefeuille mesure et évalue le rendement de la presque totalité de ses placements sur la base de la juste valeur.

Détermination de la correspondance des fonds sous-jacents à la définition d'entité structurée

Les Fonds ont déterminé que leurs placements dans les fonds sous-jacents sont des placements dans des entités structurées non consolidées. Il s'agit d'un jugement important pour les Portefeuilles, qui repose généralement sur le fait que les décisions de placement des fonds sous-jacents ne sont pas régies par les droits de vote détenus par les Portefeuilles et les autres investisseurs.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE

Dans le cours normal des activités, chaque Portefeuilles est exposé à divers risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de prix), le risque de concentration et le risque lié aux capitaux propres. Voir la rubrique « Notes annexes : Information propre au Fonds » pour obtenir des informations concernant les risques spécifiques auxquels chaque Portefeuille est exposé.

Risque de crédit

Les Portefeuilles peuvent être exposés au risque de crédit qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel un Portefeuille est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance et en instruments dérivés. Les Portefeuilles sont également exposés au risque de crédit de la contrepartie sur la trésorerie, les dépôts de garantie et les autres montants à recevoir. Les Portefeuilles peuvent aussi participer aux opérations de prêt de titres et être de ce fait exposés au risque de crédit lié à la contrepartie relativement à ces prêts.

Toutes les opérations effectuées sur les titres cotés sont réglées ou payées à leur livraison par l'entremise d'un courtier autorisé. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat de titres est effectué à leur réception par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations. Le recours à des dépositaires ou à des courtiers de premier ordre qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et les autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent se produire lorsqu'un Portefeuille cherche à faire respecter ses droits à l'égard de ses actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Portefeuille a des difficultés à respecter ses engagements concernant des passifs financiers. Chaque Portefeuille est exposé à des rachats quotidiens en trésorerie. Il conserve par conséquent une trésorerie suffisante pour financer ces rachats. Chaque Portefeuille vise à conserver une trésorerie adéquate pour maintenir sa liquidité et respecter ses engagements afférents aux ventes à découvert, le cas échéant, et à tous les passifs courants. De plus, chaque Portefeuille investit généralement dans des titres qui sont extrêmement liquides et qui comportent des prix de marché observables provenant de plusieurs courtiers.

Risque de marché

Les placements des Portefeuilles sont exposés au risque de marché qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

a) Risque de change

Les Portefeuilles investissent dans des instruments financiers et concluent des transactions qui sont libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, les Portefeuilles sont exposés au risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du change. Les Portefeuilles peuvent conclure des contrats de change à terme pour réduire leur exposition au risque de change.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Un Portefeuille peut détenir des titres aux taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur.

c) Risque de prix

Les Portefeuilles sont exposés au risque de prix, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les placements des Portefeuilles sont exposés au risque de fluctuations des prix des titres de capitaux propres, des obligations et des instruments dérivés.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les actions émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres des Portefeuilles. Les Portefeuilles ne sont pas soumis à des exigences particulières en matière de capital pour ce qui est de la souscription et du rachat d'actions, autres que certaines exigences minimales concernant les souscriptions. Les porteurs d'actions ont le droit, par avis écrit au gestionnaire, d'exiger le paiement de la valeur liquidative par action d'un Portefeuille pour tout ou partie des actions qu'ils détiennent. L'avis écrit est irrévocable et doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour de l'évaluation où les actions doivent être rachetées (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions qui demandent le rachat d'actions recevront un paiement à l'égard de ces actions remises au plus tard le troisième jour ouvrable immédiatement après la date de rachat, sous réserve du droit du gestionnaire de suspendre les rachats dans certaines circonstances.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Chaque Portefeuille classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Voir la rubrique « Notes annexes : Information propre au Fonds » pour obtenir des informations concernant les risques spécifiques auxquels chaque Portefeuille est exposé.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 :** Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Portefeuille peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 :** Données d'entrée concernant l'actif et le passif, autres que les cours du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 :** Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur.

Les Portefeuilles peuvent effectuer des opérations de prêt de titres et recevoir en conséquence des garanties classées dans les niveaux 1 ou 2 définis ci-dessus. Ces garanties ne sont pas considérées comme étant importantes pour le classement, selon la hiérarchie des instruments financiers, des titres détenus par les Portefeuilles.

6. COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des affaires, les Portefeuilles concluent divers accords généraux de compensation ou d'autres ententes similaires qui ne répondent pas aux critères permettant de compenser les montants à l'état de la situation financière, mais qui permettent quand même aux montants correspondants d'être compensés dans certaines circonstances, comme dans le cas d'une faillite ou de la résiliation

d'ententes. Les tableaux ci-après présentent les instruments financiers qui, aux 31 décembre 2017 et 2016, auraient pu être admissibles à la compensation, si une telle situation s'était produite. La colonne intitulée « Montant net » présente les répercussions nettes sur l'état de la situation financière des Portefeuilles si tous les montants sont compensés.

Portefeuille axé sur le marché canadien						
	Montant brut	Instruments financiers admissibles à la compensation	Montant net présenté à l'état de la situation financière	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net
				Instruments financiers	Garantie	
31 décembre 2017	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Contrepartie 1	22 040		22 040	(787)		21 253
	22 040	-	22 040	(787)	-	21 253
Passifs financiers						
Contrepartie 1	(787)		(787)	787		-
	(787)	-	(787)	787	-	-

Portefeuille axé sur le marché canadien						
	Montant brut	Instruments financiers admissibles à la compensation	Montant net présenté à l'état de la situation financière	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net
				Instruments financiers	Garantie	
31 décembre 2016	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Contrepartie 1	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers						
Contrepartie 1	-	-	-	-	-	-

Portefeuille diversifié						
	Montant brut	Instruments financiers admissibles à la compensation	Montant net présenté à l'état de la situation financière	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net
				Instruments financiers	Garantie	
Au 31 décembre 2017	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Contrepartie 1	749 781	-	749 781	(172 503)	-	577 278
Contrepartie 2	119 856	-	119 856	(20 537)	-	99 319
Contrepartie 3	794 883	-	794 883	(169 498)	-	625 385
	1 664 520	-	1 664 520	(362 538)	-	1 301 982
Passifs financiers						
Contrepartie 1	(172 503)	-	(172 503)	172 503	-	-
Contrepartie 2	(20 537)	-	(20 537)	20 537	-	-
Contrepartie 3	(169 498)	-	(169 498)	169 498	-	-
	(362 538)	-	(362 538)	362 538	-	-

Portefeuille diversifié						
31 décembre 2016	Montant brut \$	Instruments financiers admissibles à la compensation \$	Montant net présenté à l'état de la situation financière \$	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		
				Instruments financiers \$	Garantie \$	Montant net \$
Actifs financiers						
Contrepartie 1	512 399	-	512 399	(269 086)	-	243 313
Contrepartie 2	174 533	-	174 533	(151 221)	-	23 312
Contrepartie 3	447 970	-	447 970	(289 272)	-	158 698
	1 134 902	-	1 134 902	(709 579)	-	425 323
Passifs financiers						
Contrepartie 1	(269 086)	-	(269 086)	269 086	-	-
Contrepartie 2	(151 221)	-	(151 221)	151 221	-	-
Contrepartie 3	(289 272)	-	(289 272)	289 272	-	-
	(709 579)	-	(709 579)	709 579	-	-

7. PRÊT DE TITRES

Le Portefeuille axé sur le marché canadien participe à un programme de prêt de titres qui est administré par BNY Mellon, en sa qualité d'agent prêteur. Les tableaux qui suivent présentent les titres prêtés et les garanties détenues aux 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que les revenus tirés du prêt de titres reçus pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

Au	Portefeuille axé sur le marché canadien	
	31 décembre 2017 \$	31 décembre 2016 \$
Garanties non monétaires		
Garantie reçue pour les titres prêtés	16 246 221	18 619 878
Valeur de marché des titres prêtés	(15 440 578)	(17 704 350)
Garantie excédentaire des titres prêtés	805 643	915 528
Garantie en pourcentage des titres prêtés	105,2 %	105,2 %
Exposition à des garanties non monétaires		
CAD	12 027 610	16 307 686
USD	4 218 611	2 312 192
	16 246 221	18 619 878

	Portefeuille axé sur le marché canadien	
	31 décembre 2017 \$	31 décembre 2016 \$
Revenu		
Revenus tirés de prêts de titres	334 572	35 268
Retenues d'impôts	(35 355)	(636)
Honoraires de l'agent prêteur BNY Mellon	(119 679)	(13 852)
Revenus tirés de prêts de titres (montant net)	179 538	20 780

8. Placements dans des entités structurées

Les informations sur les placements dans les entités structurées sont comme suit :

Portefeuille axé sur le marché canadien – 31 décembre 2017

	Juste valeur des placements du Portefeuille dans le fonds sous-jacent (\$)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (%)	Participation dans le fonds sous-jacent
A&W Revenue Royalties Income Fund	818 667	0,65	0,20
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars	17 808	0,01	0,00
Boyd Group Income Fund	9 221 346	7,35	0,46
Financial Select Sector SPDR	294 696	0,23	0,00
Global X Copper Miners ETF	178 771	0,14	0,21
Global X Lithium & Battery Tech ETF	194 885	0,16	0,02
Global X Uranium ETF	94 589	0,08	0,02
FNB Horizons Indice marijuana sciences de la vie, cat. A	30 288	0,02	0,00
Industrial Select Sector SPDR Fund	760 938	0,61	0,01
iShares Nasdaq Biotechnology ETF	93 947	0,07	0,00
iShares North American Tech-Software ETF	233 146	0,19	0,02
iShares Russell 2000 ETF	153 314	0,12	0,00
iShares S&P/TSX Capped Energy ETF	2 373 018	1,89	0,23
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF	571 872	0,46	0,05
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	890 344	0,71	0,11
iShares Silver Trust	58 288	0,05	0,00
iShares Trust – iShares Currency Hedged MSCI Japan ETF	54 481	0,04	0,00
SPDR Gold Shares	777 140	0,62	0,00
SPDR S&P 500 ETF Trust	905 696	0,72	0,00
Vanguard FTSE Europe ETF	252 795	0,20	0,00

Portefeuille axé sur le marché canadien – 31 décembre 2016

	Juste valeur des placements du Portefeuille dans le fonds sous-jacent (\$)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (%)	Participation dans le fonds sous-jacent
A&W Revenue Royalties Income Fund	1 155 987	0,7	0,25
FINB BMO équilibré S&P/TSX banques	2 064 765	1,2	0,20
Boyd Group Income Fund	10 163 073	6,1	0,66
Financial Select Sector SPDR Fund	15 608	0,0	0,00
iShares Russell 2000 ETF	362 113	0,2	0,00
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	851 264	0,5	0,01
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	2 210 954	1,3	0,20
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	958 270	0,6	0,12
iShares U.S. Broker-Dealers & Securities Exchanges ETF	119 582	0,1	0,06
PowerShares DB US Dollar Index Bullish Fund	678 557	0,4	0,08
PowerShares QQQ Trust, série 1	111 354	0,1	0,00
SPDR Dow Jones Global Real Estate ETF	633 633	0,4	0,03
SPDR Gold Shares ETF	309 053	0,2	0,00
SPDR S&P Oil & Gas Exploration & Production ETF	255 818	0,2	0,01
VanEck Vectors Russia ETF	296 307	0,2	0,01

9. ACTIONS RACHETABLES

Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre d'actions émises, rachetées et en circulation au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 :

Portefeuille axé sur le marché canadien – Exercice clos le 31 décembre 2017

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions rachetables émises	Actions rachetables émises lors du réinvestissement des distributions	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de l'exercice
Série A	3 103 173	182 970	28 031	(1 056 648)	2 257 526
Série F	4 526 287	510 104	26 776	(1 864 944)	3 198 223
Série L	748 245	7 970	6 691	(186 923)	575 983

Portefeuille axé sur le marché canadien – Exercice clos le 31 décembre 2016

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions rachetables émises	Actions rachetables émises lors du réinvestissement des distributions	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de l'exercice
Série A	2 702 715	972 483	14 547	(586 572)	3 103 173
Série F	2 859 550	2 485 593	11 467	(830 323)	4 526 287
Série L	619 909	287 785	2 310	(161 759)	748 245

Portefeuille diversifié – Exercice clos le 31 décembre 2017

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de l'exercice
Série A	360 986	6 395	(161 823)	205 558
Série F	1 463 507	158 434	(614 582)	1 007 359
Série I	718 833	47 006	(578 404)	187 435
Série L	121 072	17 671	(28 949)	109 794
Série R	1 602 562	1 333 372	(214 356)	2 721 578

Portefeuille diversifié – Exercice clos le 31 décembre 2016

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de l'exercice
Série A	415 011	47 312	(101 337)	360 986
Série F	1 554 720	630 030	(721 243)	1 463 507
Série I	705 240	60 539	(46 946)	718 833
Série L	133 351	16 489	(28 768)	121 072
Série R	1 327 895	842 544	(567 877)	1 602 562

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Le gestionnaire est responsable de la prise des décisions relatives à l'investissement des actifs des Portefeuilles et chargé de pourvoir aux postes clés de direction.

Au 31 décembre 2017, le nombre d'actions de chaque Portefeuille détenues par le gestionnaire était comme suit :

	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Portefeuille axé sur le marché canadien, série A	1 613	33 147	0,0
Portefeuille axé sur le marché canadien, série F	6 926	153 342	0,1
Portefeuille diversifié, série A	500	4 635	0,0
Portefeuille diversifié, série F	8 312	83 286	0,2

Au 31 décembre 2016, le nombre d'actions de chaque Portefeuille détenues par le gestionnaire était comme suit :

	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Portefeuille axé sur le marché canadien, série A	1 591	31 247	0,0
Portefeuille axé sur le marché canadien, série F	6 835	144 492	0,1
Portefeuille diversifié, série A	500	5 342	0,0
Portefeuille diversifié, série F	7 867	89 920	0,2

Frais de gestion et prime de rendement

Le taux annuel des frais de gestion payés au gestionnaire par le Portefeuille axé sur le marché canadien est de 1,65 % pour les actions de série A, de 0,65 % pour les actions de série F et de 1,95 % pour les actions de série L. Le taux annuel des frais de gestion payés au gestionnaire par le Portefeuille diversifié est de 2,00 % pour les actions de série A, de 1,00 % pour les actions de série F et de 2,30 % pour les actions de série L. Les porteurs d'actions de série R du Portefeuille diversifié paient au gestionnaire des frais de gestion calculés à un taux négocié qui repose sur des paliers allant de 1,0 % à 0,6 % par an.

Aucune part des frais de gestion facturés à un Portefeuille n'est imputée aux actions de série I de ce Portefeuille. Un porteur d'actions de série I d'un Portefeuille, le cas échéant, paie des frais de gestion négociés directement au gestionnaire.

Chaque exercice clos le 31 décembre, chaque Portefeuille versera au gestionnaire une prime de rendement par actions correspondant à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative ajustée par action à la clôture de l'exercice par rapport à la valeur liquidative ajustée par action la plus élevée atteinte à la clôture d'un exercice précédent. À cette fin, la « valeur liquidative ajustée par action » d'une série d'actions d'un Portefeuille désigne la valeur liquidative par action de cette série à la clôture d'un exercice, compte non tenu de toute prime de rendement à payer, majorée du montant total de toutes les distributions par action déclarées antérieurement à l'égard de cette série d'actions. La prime de rendement pour un Portefeuille est calculée et comptabilisée chaque jour où la valeur liquidative du Portefeuille est calculée, mais ne sera payée qu'à la fin de l'exercice du Portefeuille, en fonction du rendement annuel réel de celui-ci.

Nonobstant ce qui précède, aucune prime de rendement ne sera payable à l'égard d'un exercice d'un Portefeuille à moins que la valeur liquidative ajustée par action à la clôture de cet exercice ne dépasse d'au moins 6 % la valeur liquidative par action à la clôture de l'exercice précédent (ou à la date à laquelle les actions ont été émises pour la première fois), majorée du montant total de toutes les distributions par action déclarées antérieurement.

La prime de rendement est estimée et comptabilisée à chaque date d'évaluation; elle est calculée à la clôture de chaque exercice des Portefeuilles et versée dans les 15 jours ouvrables suivants.

Chaque Portefeuille est responsable de toutes les charges d'exploitation qu'il a engagées ou qui ont été engagées en son nom. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber certains frais.

Le sous-conseiller en valeurs est payé par le gestionnaire à même les frais de gestion et la prime de rendement.

Au 31 décembre 2017, le montant à recevoir du gestionnaire pour le Portefeuille axé sur le marché canadien et le Portefeuille diversifié s'élevait à néant (respectivement néant et 53 \$ en 2016). Ce montant, qui ne porte pas intérêt et ne comporte pas de modalités de remboursement déterminées, se rapporte à des primes de rendement estimées et versées dans un compte en fiducie. Il a été remboursé au Portefeuille diversifié le 3 janvier 2018.

Les frais de gestion et la prime de rendement à payer (compte non tenu de la TVH) comptabilisés dans les autres passifs de l'état de la situation financière s'établissent comme suit :

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Frais de gestion	Prime de rendement	Frais de gestion	Prime de rendement
	\$	\$	\$	\$
Portefeuille axé sur le marché canadien	118 556	780 070	154 816	69 363
Portefeuille diversifié	26 864	3 705	32 860	312

11. COMMISSIONS DE COURTAGE

Le total des commissions versées aux courtiers à l'égard des opérations de portefeuille s'établissait comme suit pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Portefeuille axé sur le marché canadien	90 476	85 628
Portefeuille diversifié	412 001	529 354

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le Portefeuille axé sur le marché canadien a utilisé une somme de 60 496 \$ pour se procurer des services de données du marché (38 565 \$ en 2016).

12. IMPÔTS

Chaque Portefeuille est une catégorie d'actions de la Société. Les revenus, les charges et les gains et pertes en capital de chaque Portefeuille sont consolidés au sein d'une seule entité pour déterminer le revenu imposable de la Société et le montant total de l'impôt à payer. Tout montant d'impôt à payer ou à recouvrer par la Société est attribué aux Portefeuilles et à leurs séries respectives.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »), la Société est considérée comme une société de placement à capital variable. Les règles générales de l'impôt applicables à une entreprise cotée s'appliquent aussi à une société de placement à capital variable. Cependant, l'impôt payable sur les gains en capital nets réalisés est remboursable lorsque les actions sont rachetées ou lorsque la Société verse, à ses actionnaires, des dividendes sur les gains en capital à même son compte de dividendes sur les gains en capital. Ainsi, la Société n'est essentiellement pas assujettie à l'impôt sur ses gains en capital. De la même façon, la Société est assujettie à l'impôt de la Partie IV sur les dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes, mais cet impôt est remboursable lorsque les dividendes sont versés aux actionnaires. En conséquence, la Société n'a pas enregistré d'impôt sur le résultat relativement aux gains en capital et aux dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes.

Les revenus de source étrangère et les intérêts sont assujettis à l'impôt aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales. Toutes les charges de la Société, y compris les frais de gestion et les charges d'exploitation, seront prises en considération pour calculer le montant total d'impôt à payer, s'il y a lieu.

Au 31 décembre 2017, la Société avait accumulé les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital suivantes pour réduire son revenu net et ses gains en capital aux fins de l'impôt sur le revenu des années futures. L'avantage fiscal lié aux pertes autres qu'en capital n'a pas été reflété dans les états financiers.

Pertes autres qu'en capital*	Pertes en capital**
19 984 173 \$	0 \$

* Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus futurs pour une période maximale de 20 ans.

** Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment pour être déduites de gains en capital futurs.

13. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES PAR ACTION

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action des Portefeuilles pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 est calculée de la façon suivante :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action (\$)
31 décembre 2017			
Portefeuille axé sur le marché canadien, série A	2 943 806	2 657 154	1,11
Portefeuille axé sur le marché	4 674 957	3 702 667	1,26
Portefeuille axé sur le marché	509 438	651 331	0,78
Portefeuille diversifié, série A	(415 710)	272 631	(1,52)
Portefeuille diversifié, série F	(2 000 614)	1 284 766	(1,56)
Portefeuille diversifié, série I	(451 381)	311 320	(1,45)
Portefeuille diversifié, série L	(157 358)	120 521	(1,31)
Portefeuille diversifié, série R	(1 705 607)	2 079 110	(0,82)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action (\$)
31 décembre 2016			
Portefeuille axé sur le marché	(31 695)	3 028 864	(0,01)
Portefeuille axé sur le marché	1 574 976	4 175 140	0,38
Portefeuille axé sur le marché	19 701	753 656	0,03
Portefeuille diversifié, série A	(1 112 056)	391 413	(2,84)
Portefeuille diversifié, série F	(5 060 248)	1 676 187	(3,02)
Portefeuille diversifié, série I	(1 779 271)	696 217	(2,56)
Portefeuille diversifié, série L	(330 328)	130 933	(2,52)
Portefeuille diversifié, série R	(3 139 496)	1 485 948	(2,11)

14. RÉVISION DE DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives présentées dans les états financiers ont été reclassées.

Pour présenter adéquatement les distributions à payer, le Portefeuille axé sur le marché canadien a reclassé un montant de 182 101 \$ du poste « Montant à recevoir à l'émission d'actions rachetables » au poste « Distributions à payer » de l'état de la position financière. Le même montant a été reclassé du poste « Produit de l'émission d'actions rachetables » au poste « Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties » du tableau des flux de trésorerie.

Certains coûts de transactions liés aux droits de garde encourus dans le cadre d'achats et de ventes de titres ont été reclassés du poste « Droits de garde » au poste « Commissions et autres coûts de transactions » de l'état du résultat global. Un montant de 26 233 \$ a été reclassé dans le cas du Portefeuille axé sur le marché canadien. Aucun montant n'a été reclassé dans le cas du Portefeuille diversifié. Ce reclassement a été fait pour mieux refléter la nature des coûts de transactions présentés à l'état du résultat global.

Pour mieux présenter la composition des revenus provenant des distributions reçues des fonds sous-jacents, le Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien a reclassé un montant de 96 654 \$ des revenus de dividendes aux revenus d'intérêts dans l'état du résultat global et des dividendes reçus aux intérêts reçus dans l'état des flux de trésorerie.

15. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers. Cette norme remplace les nombreux modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39 et s'appliquera pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le classement et l'évaluation des créances seront fondés sur le modèle économique adopté par les Portefeuilles pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. Les instruments dérivés et les instruments de capitaux propres seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, excepté en ce qui concerne les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, pour lesquels l'entité a fait le choix irrévocable de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. IFRS 9 établit également un nouveau modèle de perte sur créances attendue (« PCA »).

À l'adoption d'IFRS 9, le portefeuille des Portefeuilles continuera d'être comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. D'autres actifs financiers détenus à des fins de revenu continueront d'être évalués au coût amorti sans incidence notable due à l'adoption du nouveau modèle de dépréciation. En conséquence, il est attendu que l'adoption d'IFRS 9 n'aura aucun effet important sur les états financiers des Portefeuilles.

En outre, diverses nouvelles normes, modifications de normes et interprétations entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et n'ont donc pas été appliquées aux fins de la préparation des présents états financiers. Cela ne devrait pas avoir d'effets importants sur les états financiers des Portefeuilles.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 27 mars 2018

AUX PORTEURS D' ACTIONS DU PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN ET DU PORTEFEUILLE EXEMPLAR DIVERSIFIÉ (COLLECTIVEMENT, LES « PORTEFEUILLES »)

Les états financiers audités ci-joints ont été préparés par Arrow Capital Management Inc. (« Arrow » ou le « gestionnaire » des Portefeuilles) et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire est responsable des renseignements et des déclarations contenus dans ces états financiers.

Le gestionnaire a recours à des procédés appropriés pour veiller à présenter des informations financières fiables. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note annexe 2 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur indépendant des Portefeuilles, nommé par les porteurs d'actions des Portefeuilles. L'auditeur indépendant des Portefeuilles a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada pour exprimer une opinion sur les états financiers adressée aux porteurs d'actions. Le rapport de l'auditeur indépendant figure à la page suivante.

« James L. McGovern »

JAMES L. MCGOVERN
Directeur principal et chef de la direction
ARROW CAPITAL MANAGEMENT INC.

« Robert W. Maxwell »

ROBERT W. MAXWELL
Directeur principal et chef des finances
ARROW CAPITAL MANAGEMENT INC.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs d'actions du Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien et du Portefeuille Exemplar diversifié, des catégories d'Exemplar Portfolios Ltd. (collectivement, les « Portefeuilles »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de chacun des Portefeuilles, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 2016 et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de chacun des Portefeuilles, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de chacun de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de chacun des Portefeuilles aux dates indiquées à la note 1 des notes annexes et pour les périodes closes à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 27 mars 2018

RENSEIGNEMENTS SUR LES PORTEFEUILLES

GESTIONNAIRE ET PLACEUR PRINCIPAL

Arrow Capital Management Inc.
36 Toronto Street
Bureau 750
Toronto (Ontario) M5C 2C5
Téléphone : 416 323-0477
Télécopieur : 416 323-3199
Sans frais : 1 877 323-6048

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

RBC Services aux Investisseurs
155 Wellington Street West, 5^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

DÉPOSITAIRE

CIBC Mellon
1, York Street, bureau 900
Toronto (Ontario) M5J 0B6

AUDITEUR

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tour PwC
18, York Street, bureau 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Arrow Capital Management Inc.

36 Toronto Street, Suite 750 • Toronto, Ontario • Canada M5C 2C5 • Tel: 416.323.0477 • Tel: 1.877.327.6048 • Fax: 416.323.3199 •
www.arrow-capital.com